

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mort d'une élève dans un incendie à Bitam : le petit ami a avoué son crime

SCOM
Libreville/Gabon

L'INCENDIE dans lequel Dallas, 17 ans, élève de 4e au lycée Simon-Oyono-Aba'a, a péri dans la nuit de mercredi à jeudi (L'Union d'hier), serait finalement d'origine criminelle. En effet, les premiers résultats de l'enquête ouverte par les éléments de la brigade de gendarmerie de Bitam ont permis de confondre le petit ami de la victime. Il s'agit d'un certain Joël, élève en terminale dans le même établissement, qui aurait avoué son crime au cours de

son audition au poste. De ladite audition, il ressort que le jour du drame vers 23 heures au quartier Essangui, Dallas et son petit ami dans la chambre abordent un sujet ayant trait à leurs relations amoureuses. Sauf que l'évocation d'un certain Carlos par la fille plonge aussitôt Joël dans une grande colère. D'autant que c'est ce "rival" qui aurait été présenté comme le préféré de l'adolescente. Il va s'ensuivre une violente altercation à la faveur de laquelle le jeune homme aurait saisi par la gorge la jeune fille et l'aurait tellement étreint que cette dernière se serait aussitôt effondrée.

Par la suite, l'ami "jaloux" fait un tour au salon et constate que les autres colocataires, notamment la cousine de Dallas, sont occupés à regarder la télévision dans une autre chambre. Joël en profite pour entrer subrepticement dans la cuisine et s'empare d'une boîte d'allumettes. De retour dans la pièce dans laquelle gît sa petite amie, le jeune homme fait craquer une tige d'allumettes et la jette sur un tas d'habits. Après ce geste insensé, il prend la poudre d'escampette en passant par la

porte de la cuisine donnant à l'arrière de l'habitation. Et le présumé criminel de préciser aux Officiers de police judiciaire (OPJ): "En arrivant à la maison, je me suis couché. Vers 6 heures, les proches de Dallas sont arrivés à mon domicile pour me questionner à propos de leur sœur. Je leur ai dit que je n'en savais rien. Puis, ils m'ont mis au courant de l'incendie." La suite de cette tragédie, c'est la découverte dans les décombres du corps sans vie complètement calciné de la victime.



Photo: Servais Sondé BATATA

L'élève de Terminale aurait, finalement, commis un crime passionnel.

Makokou : le lycée Alexandre-Sambat visité par des malfrats

Photo: Landry EKOMBA



Landry EKOMBA NDOMBE
Makokou/Gabon

MAKOKOU chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, est de nouveau confrontée à une recrudescence du banditisme. Et pour cause. Il ne se passe pas un jour sans que des actes délictueux ne soient enregistrés dans cette localité. Le dernier en date est le cambriolage perpétré au lycée Alexandre-Sambat. Une enquête a été ordonnée par les autorités judiciaires pour faire la lumière sur cette affaire qui vient semer le trouble dans la communauté scolaire en ce début d'année. C'est dans la nuit de samedi à dimanche dernier que des malfrats se sont introduits dans les locaux de l'établissement. Les voyous auraient ouvert la porte du bureau abritant les services du nouvel intendant. Le responsable en question, Gildas Sikabodounou, indique que des bidons d'essence, de l'argent li-

quide et quelques documents importants ont été emportés par les visiteurs. Et le fonctionnaire chargé, entre autres, de gérer les stocks de matériels et les fournitures de préciser: "Dimanche, j'ai été saisi par le censeur et le gardien. Ils ont constaté que la grille et la porte de mon bureau ont été ouvertes. Cette situation m'a aussitôt permis de me souvenir de ce que lors de ma prise de fonction, sur le trousseau de cinq clés qui m'était destiné, je n'ai reçu qu'une seule clé". Les auteurs de ce forfait se seraient-ils introduits facilement dans le bureau de Gildas Sikabodounou, en se servant des clés manquant à l'appel? Vendredi 6 octobre, ce dernier avait même déjà remarqué la disparition d'une somme de 15000 francs. Le nouvel intendant, qui a porté plainte auprès des Officiers de police judiciaire (OPJ), croit savoir que l'accès à son bureau aurait été rendu facile avec le concours d'un serrurier.

Affaire à suivre.

CNAMGS La solidarité a un sens

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

COMMUNIQUE

CAMPAGNE DE REGULARISATION DES COMPTES COTISANTS DES EMPLOYEURS

Dans le cadre du recouvrement des cotisations sociales impayées à ce jour, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) informe les employeurs de l'ouverture d'une campagne de régularisation des comptes cotisants, qui se tiendra du 18 au 31 octobre 2022.

A cet égard, elle invite les responsables des sociétés non à jour de leurs cotisations sociales à se présenter à la Direction du Recouvrement et du Contentieux (DRC), sise au quartier Glass, pour un examen de leur situation du 3^{ème} trimestre 2015 au 2^{ème} trimestre 2022, en application des dispositions légales et réglementaires.

Passé ce délai, la CNAMGS entend appliquer les instruments dont elle dispose pour le recouvrement de ses créances.

La présente communication tient lieu de convocation individuelle.

Fait à Libreville, le 10 OCT, 2022

Le Directeur Général

Séverin Maxime ANGUILE

Etablissement Public - Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
Siège Social : Boulevard du Bord de Mer - B.P. 2999 Libreville-Gabon - Tél. : (241) 77 59 65/66/67/68 - Fax : (241) 77 59 64